

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Havva ISIK, Carole COURTIAL

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.

Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport
VOEU SUR LA GRATUITÉ DE L'A75

9 élus ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : Monsieur le Maire

A Monsieur le Ministre délégué aux Transports, à la Mer, et à la Pêche

Dans la continuité des aménagements en cours sur l'A71 à hauteur de Clermont-Ferrand, des travaux d'élargissement sont à réaliser sur l'autoroute A75 au Sud de Clermont-Ferrand,

Des discussions sont engagées entre l'Etat et les concessionnaires à ce sujet, dans le cadre du plan de relance autoroutier. D'après les informations dont nous disposons à ce jour il est envisagé de concéder à un partenaire privé un tronçon d'une dizaine de kilomètres sur l'A75 au Sud de Clermont-Ferrand.

Comme vous le savez, depuis sa création, l'autoroute A 75 est gratuite pour les usagers (hors concession du viaduc de Millau), entre Clermont-Ferrand et le Sud de la France. L'hypothèse de concession partielle de l'autoroute soulève des inquiétudes réelles et légitimes tant chez les élus locaux que chez les usagers qui redoutent une remise en cause de la gratuité de cette infra structure autoroutière, empruntée quotidiennement par de très nombreux clermontois et péri urbains, en particulier dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, vous demande, Monsieur le Ministre d'apporter très rapidement toutes les assurances quant au maintien de la gratuité sur le tronçon concerné, et ce quel que soit le montage choisi pour réaliser et financer ces travaux d'élargissement.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 février 2014

Le Maire,

Serge GODARD